

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/01/2024**Date de convocation et d'affichage : 04/01/2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le dix janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : GARO Carine – ROBIN Christelle – JUVENON Marie-Hélène – VEY-FARCE Cathy

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : GARO Carine à ROUX Nicolas - ROBIN Christelle à ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène à LARUE Fabrice – VEY-FARCE Cathy à WOZNIAK Jean-Marie.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

| INTITULÉ | VOTE |
|---|-----------|
| Autorisation de régler des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget principal 2024 | UNANIMITE |
| Attribution de l'accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour l'aménagement de la rue de la Vallée et de ses espaces publics adjacents | UNANIMITE |

- **DECISIONS DU MAIRE**

- Droit de préemption urbain

| DATE | PARCELLE | PROPRIETAIRE | ADRESSE TERRAIN | M ² | PREEMPTION | |
|----------|---------------------------|-----------------|--------------------------|----------------|------------|-----|
| | | | | | OUI | NON |
| 12/12/23 | E545 | JV IMMO | 8, montée de la Loive | 270 | | X |
| 28/12/23 | E1301, 1303, 1288 et 1667 | LACORE Frédéric | 15, passage des Remparts | 3760 | | X |

- **QUESTIONS DIVERSES**

François AUROUX demande quand est la commission pour la route des Colline ? Fabrice LARUE répond que la date est fixée et qu'il faut la finaliser, la communication arrivera prochainement.

Fabrice LARUE annonce :

- Le départ à la retraite de Catherine et le repas du personnel le 02/02/24 à partir de 18H00 à la maison des associations.
- Le prochain CCAS le 17/01/24 à 19H30.

Séance levée à 19H30